

LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DU SECTEUR RÉSIDENTIEL PREMIERS ÉLÉMENTS D'ANALYSE

PRÉAMBULE

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a été promulguée le 17 août dernier. Ce texte fixe les grands objectifs du nouveau modèle énergétique français. La rénovation énergétique des logements fait partie des priorités. Le secteur résidentiel, au même titre que celui des transports, est un gros consommateur d'énergie. Aussi à compter de 2017, 500 000 logements devront faire, chaque année, l'objet de travaux, la moitié aura vocation à être occupée par des ménages modestes afin de répondre à l'enjeu de lutte contre la précarité énergétique.

Quelle est la consommation énergétique du secteur résidentiel dans notre territoire ? Où est-elle la plus importante ? Quels sont les logements les plus énergivores, et pourquoi ? Pour y répondre l'AUDAP a travaillé en collaboration avec l'Observatoire Régional Energie Changement Climatique Air (ORECCA). Une charte de partenariat existe entre les deux structures depuis 2013. Elle permet d'obtenir des éléments de connaissance sur la situation énergétique et climatique à l'échelle de l'Aquitaine.

A la lumière des données fournies par l'ORECCA, la note de l'Observatoire #26 apporte des premiers éléments d'analyse sur les performances énergétiques du secteur résidentiel dans le département des Pyrénées-Atlantiques et le sud des Landes. L'année 2012 est ici prise comme référence¹ et fait écho à l'objectif légal de réduction de la consommation énergétique de 50 % entre 2012 et 2050. ■

¹ Les effets de la RT 2012 actuellement en vigueur ne sont pas pris en compte dans cette analyse



Le gaz est la première énergie utilisée (30 %) pour le chauffage sur le département des Pyrénées-Atlantiques et le sud des Landes.
Ci-dessus, le site de Lacq
Source : E. Layan, 2012

CONSUMMATION ÉNERGÉTIQUE : QUELLES SPÉCIFICITÉS LOCALES ?

La consommation d'énergie dans le secteur résidentiel participe pour 30 % de l'énergie finale consommée¹ sur le territoire des Pyrénées-Atlantiques et du sud des Landes soit autant que les transports. Les autres secteurs représentent respectivement 24 % pour le tertiaire, 13 % pour l'industrie et 3 % pour l'agriculture et la pêche. Même si les territoires urbains consomment beaucoup d'énergie du fait d'un parc de logements développé, la structure de celui-ci contribue à réduire la facture énergétique par logement.

Une consommation d'énergie finale au logement similaire à celle du département de la Gironde

La consommation finale d'énergie des logements en 2012 dans le département des Pyrénées-Atlantiques et le sud des Landes s'élève à 5 334 GWh (GigaWatt-heure), soit près de 20 % de celle de la Région Aquitaine. A titre de comparaison le département de la Gironde participe à hauteur de 42 %. Le reste de la consommation est répartie sur les trois autres départements (Dordogne, Lot-et-Garonne et Landes).

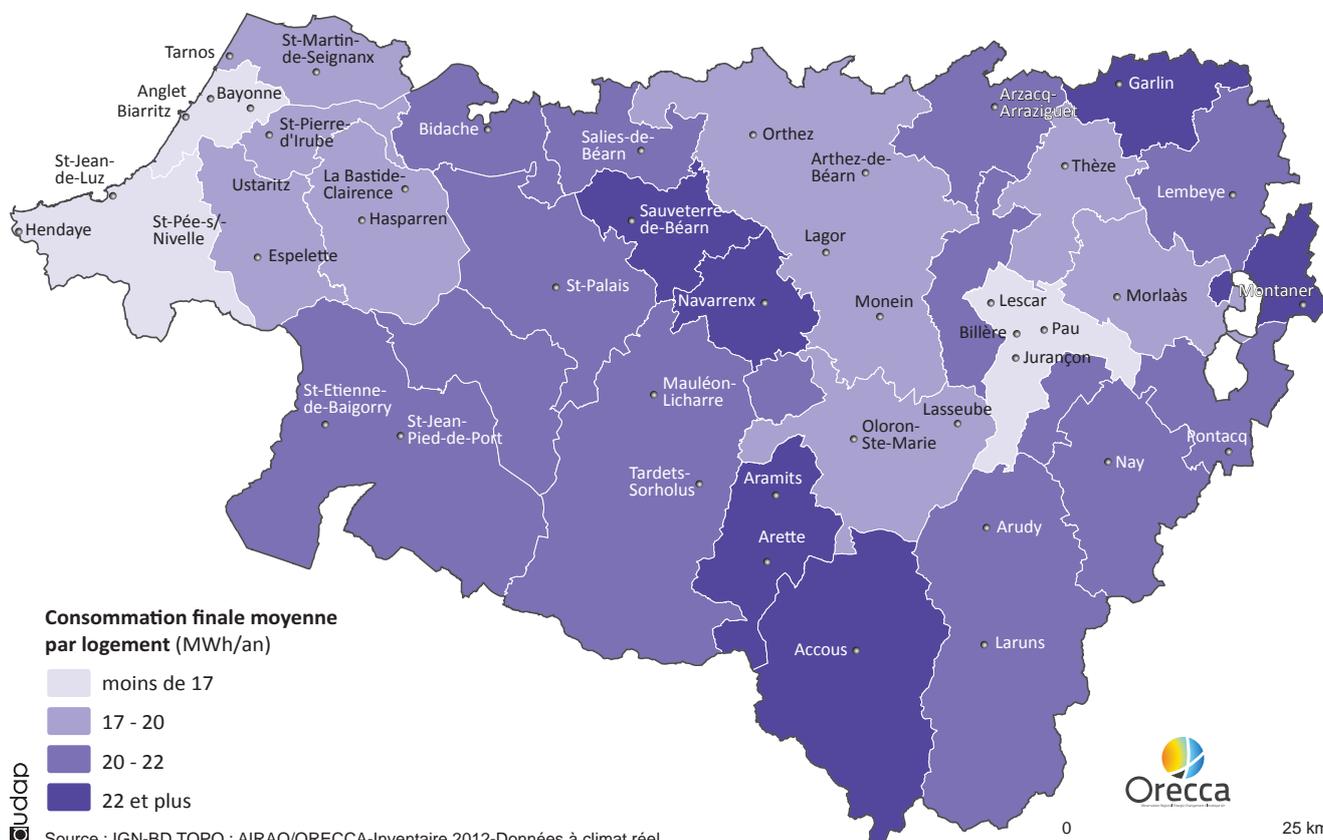
Cette consommation ramenée au logement permet d'identifier des similitudes entre les départements. Concrètement, les Pyrénées-Atlantiques affichent une consommation moyenne par logement assez sobre, au regard de l'ensemble des autres départements d'Aquitaine, de l'ordre de 17 MWh (MégaWatt-heure). Hormis la Gironde qui possède le même ratio, les territoires les plus ruraux comme la Dordogne et le Lot-et-Garonne dépassent 20 MWh par logement.

Des territoires urbains moins énergivores ?

La consommation moyenne par logement varie d'environ 15 MWh sur les trois agglomérations du département des Pyrénées-Atlantiques (CA Sud Pays-Basque, CA Côte Basque Adour et CA Pau-Pyrénées) à plus de 20 MWh sur les intercommunalités plus rurales comme celles de la Vallée d'Aspe, des cantons de Garlin ou de Navarrenx. Dans ces territoires, le chauffage représente une part importante de l'énergie consommée, près de 75 %. A contrario, c'est dans l'Agglomération Côte Basque-Adour que ce poste est le plus réduit avec 65 %. La structure du parc et les caractéristiques des logements en zone urbaine permettent en effet une consommation au logement plus économe.

Les territoires où la consommation par logement est la plus importante sont également ceux les plus éloignés des polarités urbaines. Ce paramètre interroge la notion de vulnérabilité énergétique qui inclut également le poids que pèsent les déplacements dans le budget des ménages. ■

Consommation moyenne d'énergie finale par logement dans les EPCI du département des Pyrénées-Atlantiques et le sud des Landes en 2012



¹ Consommation d'énergie finale : Elle correspond à l'énergie livrée au consommateur pour sa consommation finale (essence à la pompe, électricité au foyer,...), à distinguer de l'énergie primaire, directement extraite de la nature mais pas forcément utilisable directement (ex : pétrole brut).

ANALYSE DES NIVEAUX DE CONSOMMATION À LA LUMIÈRE DE LA STRUCTURE DU PARC

L'analyse des données dans les Pyrénées-Atlantiques et le sud des Landes montre une forte hétérogénéité de la consommation moyenne des logements entre les territoires. Plusieurs facteurs viennent expliquer ces disparités. Les consommations d'énergie varient nettement en fonction des caractéristiques des logements et la structure du parc diffère selon les intercommunalités.

Le contexte local

Dans les Pyrénées-Atlantiques et le sud des Landes la majorité des maisons individuelles se situent en zone rurale et une part importante des appartements dans les agglomérations. Les parcs de logements récents sont situés dans la bande littorale et dans l'aire urbaine de Pau. Enfin, le gaz est la première énergie utilisée par les ménages (30 %), même si 70 % des communes n'ont pas accès au réseau de gaz naturel.

Le type d'habitat impacte la consommation

Le chauffage étant le plus gros poste consommateur d'énergie (environ 70 %¹ à l'échelle départementale), le type d'habitat a un impact non négligeable sur cette consommation. Les appartements, dont la surface moyenne est inférieure à celle des maisons, présentent des consommations de chauffage plus faibles. À titre d'exemple, un appartement chauffé à l'électricité consomme environ 50 % d'énergie en moins qu'une maison individuelle utilisant cette même énergie.

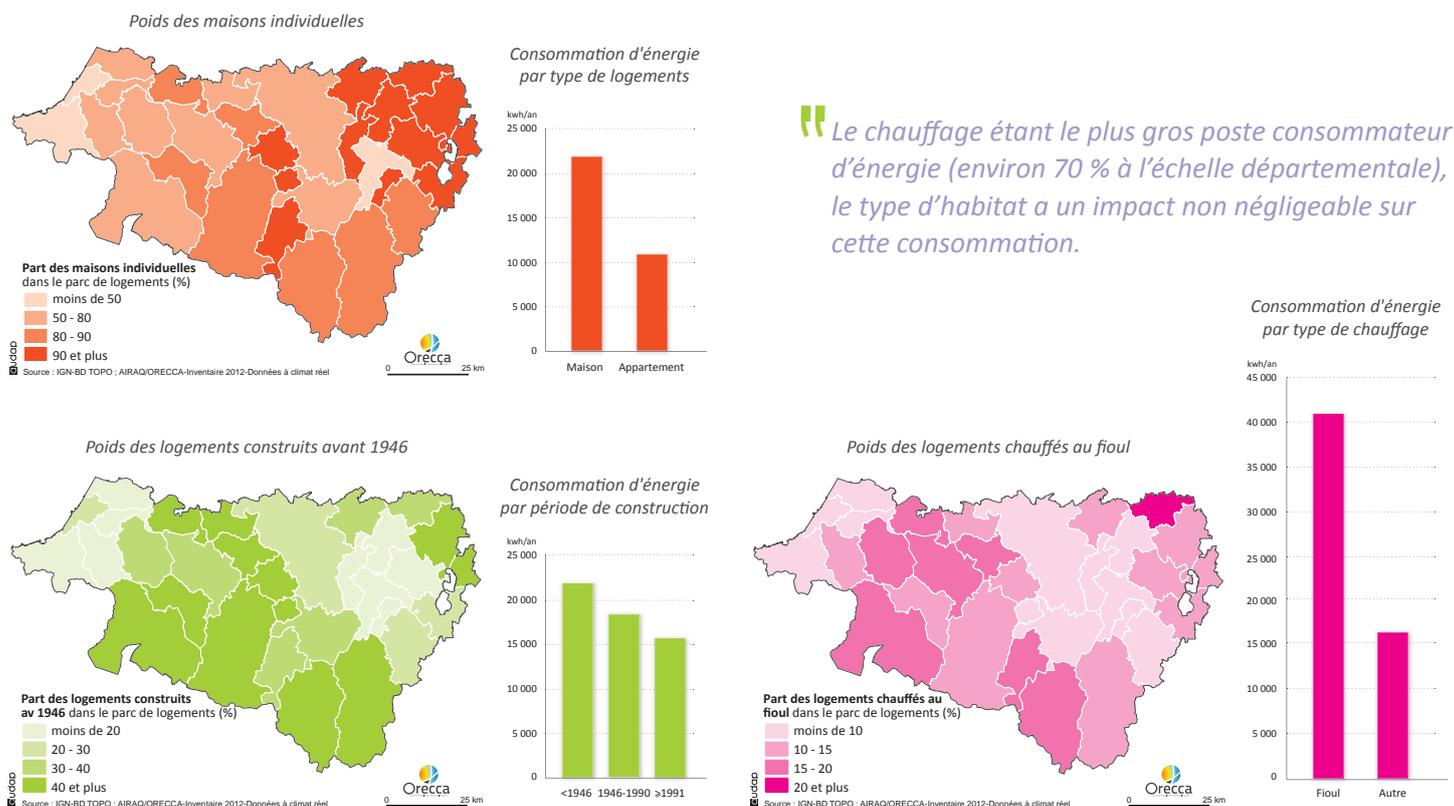
Les constructions récentes moins gourmandes

Depuis la 1^{ère} réglementation thermique en 1974, les exigences en termes d'efficacité énergétique se sont accrues. Ainsi, la consommation moyenne d'un logement construit après 1990 est inférieure de près de 30 % à celle d'une habitation construite avant 1946. La réglementation thermique 2012 aujourd'hui en vigueur est encore plus performante, les données pour illustrer ce phénomène ne sont pas encore disponibles.

Le fioul une ressource par défaut

Parmi les différents types d'énergie utilisés pour se chauffer, le fioul est une solution fréquemment employée lorsque l'accès au réseau de gaz naturel n'est pas possible. Les logements utilisant ce type d'énergie sont, en général, assez isolés géographiquement et plus grands que ceux utilisant un autre mode de chauffage. Cette différence se retrouve en termes de consommation. Une maison chauffée au fioul consomme près de 2 fois plus d'énergie en moyenne qu'une maison chauffée au gaz. ■

Caractéristiques du parc de logement par EPCI et consommations d'énergies afférentes dans le département des Pyrénées-Atlantiques et le sud des Landes en 2012



¹ Les 6 usages de la consommation du secteur résidentiel sont les suivants : chauffage, Eau Chaude Sanitaire (ECS), cuisson, climatisation / réfrigération, éclairages et appareils électriques ou électricité spécifiques.

MÉTHODOLOGIE D'ANALYSES ET DONNÉES DISPONIBLES

L'ORECCA est un outil d'observation et un lieu de concertation entre les acteurs régionaux. Il a été mis en place en 2011 dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional Climair Air Energie (SRCAE) Aquitaine. L'ORECCA propose des éléments de diagnostic et de suivi des politiques de maîtrise de l'énergie et de lutte contre le changement climatique. A ce titre, il collecte, analyse et diffuse de la donnée. Les données élaborées et mises à disposition selon différents canaux sont le fruit de traitements particuliers qui combinent plusieurs sources de données.

Des méthodologies spécifiques

Les données produites par l'ORECCA sont élaborées selon des méthodologies spécifiques, afin d'assurer à la fois la conformité des informations aux exigences réglementaires, mais également la compatibilité de ces informations avec les données nationales officielles. Elles sont restituées à l'échelle la plus fine possible, compte-tenu des contraintes d'homogénéité (information disponible sur l'ensemble du territoire), des questions de confidentialité de certaines données et de la précision des données sources. De manière générale, une donnée peut être produite selon deux approches :

- Une approche « bottom-up », où les données locales sont agrégées afin d'en estimer les données territoriales
- Une approche « top-down », où l'information régionale est désagrégée à l'échelle locale en utilisant des clés de répartition pertinentes.

Les chiffres publiés par l'ORECCA sont issus de la combinaison de ces deux approches. D'une part, en prenant en compte les données disponibles afin de garantir une précision optimale des

informations locales, d'autre part en veillant à l'exhaustivité et à la concordance entre les données locales et régionales.

De nombreuses données disponibles

L'ORECCA accompagne les territoires d'Aquitaine dans l'élaboration et le suivi des politiques de maîtrise de l'énergie et de lutte contre le changement climatique en apportant une information territorialisée, cohérente entre les différents échelons (local, régional, national) et transversale sur les thématiques énergie/climat/air. Les données disponibles concernent l'ensemble des secteurs d'activité, ainsi que les filières de production d'énergie renouvelable. Elles sont accessibles à l'échelle régionale sur le site de l'ORECCA. Les informations locales sont accessibles librement sous forme de cartes depuis la plateforme régionale PIGMA (pigma.org), et sous forme de données (profils territoriaux, chiffres détaillés sur le logement et les déplacements routiers) depuis la plateforme de datavisualisation de l'ORECCA (data.orecca.fr). Des données complémentaires (territoires spécifiques, détail d'un secteur, cartographies, ...) sont disponibles sur demande. ■



Petite caserne
2 allée des platanes - BP 628
64106 Bayonne Cedex
Tél. 05 59 46 50 10

4 rue Henri IV - Porte J
64000 Pau
Tél. 05 33 64 00 30

Fax. 05 59 46 50 30
contact@audap.org

www.audap.org



Les membres de droit de l'Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées

A RETENIR

30 %

La part du secteur résidentiel dans la consommation finale en énergie des Pyrénées-Atlantiques et du sud des Landes

17 MWh

La consommation finale moyenne du secteur résidentiel par logement dans le département des Pyrénées-Atlantiques et le sud des Landes en 2012

data.orecca.fr

Plateforme de datavisualisation interactive pour connaître les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, du niveau régional jusqu'au groupement de communes

Contacts :

Marion Audouin : m.audouin@audap.org
Rafaël Bunales : rbunales@airaq.asso.fr